FRC 4' 29526
Case
FRC 58a
24577

SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION,

SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS.

TROISIÈME DISCOURS
DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE,

SUR LA GUERRE;

Prononcé à la société, dans la séance du 26 janvier 1792, l'an quatrième de la liberté.

MESSIEURS,

J'EXPOSERAI d'abord quels sont les dangers que présente le systême d'hostilités qu'on propose; ensuite, si la guerre paroît inévitable, je dirai quelles précautions me semblent absolument

THE NEWBERRY LIBRARY

indispensables pour qu'elle ne soit point fatale à la liberté.

Quelle que soit notre résolution, elle ne peut être sage si elle est assise sur des conjectures incertaines et sur des faits douteux. Commençons par nous défier de tous les récits contradictoires, de toutes les nouvelles hasardées dont nous sommes inondés depuis quelque temps. Les unes nous présentent l'Allemagne et l'Europe entière prête à s'ébranler dans ce moment, pour renverser tous les gouvernemens qui existent aujourd'hui ; les autres assurent que rien n'indique encore, dans ces contrées, une révolution prochaine. Beaucoup d'hommes raisonnables pensent que le temps pourra l'amener, et qu'une irruption à main armée pourroit aliéner les peuples de nous, au lieu de les porter à voler au-devant de nos lois. Je crois qu'il est sage de regarder tous ces faits au moins comme incertains, si l'on excepte ce qui se passe dans le Brabant, où la révolution qui se prépare étoit commencée avant la nôtre, et n'est point fondée sur notre exemple plus que nos principes. C'est le clergé et les états qui l'avoient tentée il y a trois ans ; c'est la même puissance qui veut la recommencer. Tous ceux qui connoissent la situation de cette contrée, savent que le peuple est aussi attaché au clergé et à sa doctrine, qu'ennemi de la domination de Léopold ; plusieurs pensent que ce qu'on appeloit le parti démocratique, n'étoit qu'une faction très-éloignée de la pureté de nos principes, et dont les chefs étoient voués secrettement à la cause autrichienne. Je crois, au reste, d'après les notions particulières que j'ai des affaires de ce pays, que la révolution, telle que je viens de l'indiquer, aura lieu vraisemblablement sans notre interven-

tion, et je ne suis pas sûr que notre intervention même ne serviroit pas à en troubler le cours et à fortifier le parti de Léopold.

Les versions des nouvellistes et des papiers publics ne sont pas moins diverses sur ce qui se passe à Coblentz et dans les autres lieux. Les uns nous disent que les émigrés sont dans un état affreux de détresse, qu'ils se dispersent, d'après les ordres des princes étrangers, et n'aspirent qu'à retrouver un asyle dans leur patrie; d'autres attestent, d'une manière également positive, qu'ils continuent de former des corps armés, qu'ils s'exercent avec une nouvelle activité, et nous menacent d'une invasion prochaine.

Voulons-nous scruter les secrets de la cour de Vienne? les mêmes difficultés se présentent. Que faut-il penser de ces actes contradictoires, de ces proclamations, tantôt menaçantes, tantôt pacifiques? Faut-il croire que Léopold veut la guerre ou qu'il aime la paix par caractère et par besoin? Est-ce comme chef de l'Empire et par nécessité qu'il a adhéré au *conclusum* de la diète de Ratisbonne, qu'il promet sa protection aux princes de l'Empire, dans le cas d'une invasion? Ou bien est-ce comme prince autrichien et comme ennemi de la liberté des nations qu'il paroît nous provoquer à la guerre? Sa conduite est-elle l'effet d'une politique versatile, ou bien n'est-elle qu'un complot tramé avec le cabinet des Tuileries, par l'entremise de nos ambassadeurs même? Tandis que les opinions flottent et changent du jour au lendemain, au milieu de toutes ces apparences mobiles, je reconnois des faits certains qui doivent avoir une influence directe sur la solution du problème que nous examinons, un point précis et capital sur lequel doit rou-

ler cette importante discussion ; c'est que la guerre qui nous menace est l'ouvrage de notre gouvernement même. Je ne vous dirai pas que c'est lui qui la desire ; je vous dirai que c'est lui qui nous la donne et qui nous l'a préparée depuis long-temps ; je vous dirai que les rebelles d'outre-Rhin, les princes étrangers, vos ambassadeurs, votre cour, tous les ennemis intérieurs de la liberté, doivent être considérés, à cet égard, comme une seule puissance. Si vous en doutez encore, rappelez-vous ce concert entre la cour et les étrangers, toujours attesté par les actes, même publics, émanés de l'une et de l'autre part ; cette protection constante donnée aux émigrés ; cette opposition même à toutes les mesures prises long-tems avant le *veto*, pour arrêter les émigrations ; ces proclamations tardives et encourageantes auxquelles la cour s'est déterminée, lorsqu'elle a cru sa politique intéressée à pallier, par ces actes illusoires, la complaisance avec laquelle elle soutenoit des rebelles qui se déclaroient les défenseurs de la cause du roi ; le plan toujours suivi de favoriser, avec les émigrations, l'exportation de notre numéraire et de nos armes, en même-temps qu'on prodiguoit les artifices les plus grossiers pour se dispenser d'armer les gardes nationales. Rappelez-vous cette amnistie, cette loi indiscrette proposée par l'un de nos généraux actuels, qui, sous des prétextes trompeurs, acheva de lever tous les obstacles qui ralentissoient le désordre de l'émigration ; voyez au même instant les émigrations recommencer, avec une activité plus alarmante, pendant plusieurs mois, jusqu'au moment où le vœu de la nation provoqua le décret contre les émigrés ; voyez, à cette même époque, le décret lui-même anéanti, des propositions de mesures

hostiles substituées à celles que l'assemblée avoit prises, adoptées également par la cour, par le ministère et par les députés ministériels qui avoient combattu avec le plus d'acharnement le double décret porté contre les émigrés et contre cette autre armée de la cour, qu'on nomme prêtres réfractaires. Croiriez-vous que le changement de quelques ambassadeurs, de quelques ministres, ait changé le système et l'esprit de la cour et du ministère ? Non. Vous adopterez plutôt la pensée ingénieuse d'un habile politique qui disoit, que depuis Adam jusqu'aujourd'hui, c'étoit toujours le même ministre et le même ambassadeur qui avoient existé, avec différens visages.

Ce point une fois reconnu entre nous, que la guerre n'est que le fruit des intrigues de nos ennemis intérieurs, ligués avec nos ennemis du dehors, la question se simplifie, et se résout, pour ainsi dire, d'elle-même; et rien n'est si facile que de décider sous quel point de vue nous devons envisager la guerre, ou de quelle manière nous devons la faire, si nous embrassons ce parti. Dès-lors il devient inutile d'examiner si la cour veut que la guerre commence actuellement, ou si elle veut la différer quelque temps encore. Prouver qu'il vaut mieux la faire aujourd'hui que demain, ce n'est pas même faire un seul pas dans la question. Je laisse à mes adversaires le choix des différentes hypothèses que l'on peut adopter à cet égard : mon système les embrasse toutes, et les moyens curatifs que je desire, s'appliquent à tous les cas, parce qu'ils vont à la racine du mal.

Vous prétendez que la cour ne veut plus actuellement la guerre; je suis convenu que la chose étoit possible; j'ai ajouté que l'hypothèse contraire

étoit également vraisemblable. Quand on a dit que la cour ne vouloit point la guerre *simulée* ou *sérieuse*, j'ai prouvé le contraire par toute sa conduite passée et présente. Lorsqu'on a vu qu'elle vouloit la guerre, mais qu'on a prétendu qu'elle ne la vouloit pas tout de suite, je n'ai pas voulu résoudre une difficulté cachée dans la profondeur des secrets de la cour : elle connoît mieux que nous tous, sans doute, le moment qu'elle a préparé pour le dénouement de la trame perfide qu'elle ourdit depuis si long-tems ; elle connoît mieux que nous ses projets, ses moyens et ses ressources. Tandis que les patriotes isolés, divisés, raisonnent souvent au hasard, se livrent tour-à-tour à l'inquiétude, à l'espérance, à l'enthousiasme ou au découragement, paroissent sans cesse agités, modifiés, entraînés par les événemens, nos ennemis intérieurs les préparent et les font naître ; armés de tous les moyens d'un gouvernement tout puissant, embrassant d'un coup d'œil tout ce qui se passe au dedans et au dehors de l'état, ils suivent avec autant d'ensemble que de secret et d'activité le projet de conspiration qu'ils ont formé contre les droits du peuple; ils rient de nos vaines agitations et des erreurs même où ils nous entraînent, par les diverses comédies qu'ils jouent sous nos yeux, et que nous avons la bonhomie de regarder comme des actes sérieux du gouvernement, et comme l'expression des véritables intentions de ceux qui les dirigent.

Aussi n'est-ce point à ces détails que je m'attache ; ce ne sont point leurs intentions de chaque moment que je cherche à pénétrer ; c'est leur plan général ; c'est leur intérêt permanent qui détermine mes opinions. Je ne m'arrêterai un moment sur les suppositions particulières et va-

riables sur lesquelles vous fondez vos déterminations, que pour vous prouver combien il est facile de se tromper en voulant les suivre dans tous les détours de leur tortueuse politique.

La cour ne veut plus la guerre, disiez-vous; il ne faut croire ni à l'empressement qu'elle a mis à la provoquer, ni à l'ardeur avec laquelle toutes les trompettes ministérielles en ont donné le signal, parce que dans les derniers momens elle vous a annoncé des dispositions pacifiques de la part des princes allemands; parce que dans, la dernière discussion, le ministre des affaires étrangères a prononcé quelques phrases pour tempérer l'ardeur de la guerre. Mais quelque vraisemblance que puissent avoir ces présomptions, ne peut-on pas les balancer par des présomptions contraires, également vraisemblables? Ne peut-on pas croire, avec autant de raison, que ces proclamations, que toutes ces manœuvres ministérielles ne sont faites que pour calmer les défiances du patriotisme, excitées par l'empressement même avec lequel la cour l'avoit d'abord demandée, mais beaucoup plus encore par la perfidie avec laquelle elle la prépare et la concerte avec nos ennemis extérieurs? Ne peut-on pas dire, sans être insensé, que ces dernières démarches ne sont que les effets de la même politique qu'elle a décélée lorsqu'elle a fait proposer et appuyer avec chaleur, par des députés ministériels, les messages qui l'invitoient à des mesures vigoureuses, auxquelles elle a répondu avec assez de promptitude? Vous avez prédit que le roi finiroit par déclarer que les princes allemands ont donné la satisfaction exigée, et qu'il ne reste plus de prétexte à la guerre. Je suis loin de contredire cette prédiction. Mais si, toujours fidèle au plan

que j'ai indiqué, la cour ne prenoit ce parti que pour faire desirer la guerre avec plus d'ardeur par les patriotes eux-mêmes, comme je l'avois aussi prédit, moi; que pour se faire presser encore par l'assemblée nationale de déclarer cette guerre qu'elle desire, et dont elle a un si grand intérêt de dissimuler le desir, puisqu'elle n'est de sa part qu'un crime contre la nation; si tel étoit le projet de la cour, que prouveroit, en faveur de votre système, l'accomplissement de votre prophétie?

Vous dites encore que Léopold ne veut pas la guerre, et vous dites qu'il la provoque. Si la cour fait provoquer la guerre par Léopold, son fidèle allié, comment pouvez-vous croire que la cour ne la veut pas, puisque par là elle vous fournit le prétexte de la demander? S'il n'est pas vrai que Léopold la provoque d'une manière suffisante pour autoriser une invasion de votre part, de quel droit exigerez-vous qu'on la lui déclare?

Vous dites que Léopold ne veut pas la guerre, parce que plusieurs de ses états lui donnent de l'inquiétude.

Ne peut-on pas anéantir cette objection par un dilemme sans réplique? Ou bien Léopold ne veut pas la guerre, et alors, sur la réquisition du pouvoir exécutif, son ami fidèle, il fera tout ce que vous avez le droit d'exiger de lui, et alors il vous ôtera tout moyen de lui déclarer la guerre, et votre projet de décret est avorté; ou bien il veut la guerre, et alors il continuera de la provoquer, de concert avec le pouvoir exécutif; et alors il est démontré qu'allant toujours vers le but où vous tendez depuis quelque temps, vous avez été trompé par les artifices de la cour, et qu'en suivant toujours la même route, vous vous enlacez de plus en plus dans le piége qu'elle vous a tendu.

Que diriez-vous s'il y avoit ici une trame plus profonde ourdie par les deux cours ? Voici du moins une conjecture qui, puisqu'il s'agit de conjectures, mérite quelqu'attention. Je suppose que, toujours entraînée par l'impulsion que lui donne, d'un côté, le patriotisme d'une partie de ses membres, de l'autre, l'ascendant des partisans de la cour, l'assemblée nationale presse vivement le roi de déclarer la guerre ; que celui-ci lui représente vainement que les puissances étrangères ont fait cesser tout prétexte de guerre ; qu'il ait mis tellement les apparences de leur côté, que l'Europe et la France ne trouvent plus en effet de motif suffisant à une invasion, et que cependant le roi déclare la guerre sur les réquisitions réitérées de l'assemblée nationale ; alors qui vous répondra que votre attaque, sans raison plausible, n'irritera pas les peuples chez qui vous porterez la guerre, quelque philosophiques que puissent être les motifs de cette conduite ? Qui vous répondra que les gouvernemens étrangers et vos ennemis intérieurs n'attendent pas ce prétexte, comme le seul qui puisse légitimer l'entreprise qu'ils méditent pour attaquer votre liberté par une guerre étrangère, combinée avec les troubles civils ?

Et si les peuples étrangers, si les soldats des princes de l'Europe étoient moins philosophes, moins mûrs que vous ne pensez pour une révolution semblable à celle que vous avez tant de peine à terminer ; s'ils s'avisoient de penser que leur premier soin doit être de repousser une agression imprévue, sans considérer quel est le degré de démocratie des généraux et des soldats qui viennent les visiter ; si cette violence prématurée anéantissoit l'espoir même de voir se

développer les principes de gouvernement que le temps auroit pu mûrir ; si les riches et les hommes puissans qui, dans certaines contrées, auroient pu lever l'étendard de l'insurrection contre le gouvernement, pour des causes antérieures à notre révolution, suspendoient alors les coups qu'ils vouloient lui porter pour défendre leurs propriétés et leur pays, et remettoient après la guerre le soin de faire, non une révolution à la françoise, mais celle qui convient à leurs projets et à leurs intérêts ; si vous trouvant tout-à-coup plusieurs puissances formidables sur les bras, en même temps qu'on vous auroit tenu dans un état de défense insuffisant au-dedans, on imputoit à l'assemblée nationale cette guerre que le roi paroîtroit avoir voulu épargner à la nation; s'il interposoit sa médiation ; si, exerçant l'initiative que lui donne la constitution, il proposoit la paix ; s'il entamoit des négociations, non avec les émigrés qui ne se montreroient plus, mais avec ces puissances étrangères qui auroient été attaquées ; si, au milieu des troubles, des divisions fomentées depuis longtemps, on proposoit des conditions dont les conséquences pour la liberté seroient moins facilement aperçues, moins vivement senties que les maux présens, qui seroient appuyées de toute l'influence du gouvernement, investi de toute la force publique, de toute celle de tous les modérés, c'est-à-dire de presque tous les dépositaires de l'autorité publique, de tous les amis froids, foibles ou ignorans de notre constitution ; alors prévoyez-vous bien à quel terme nous conduiroit une pareille situation?..... Je n'attache pas à ceci plus d'importance qu'à une supposition tout aussi vraisemblable que beau-

coup d'autres ; j'en pourrois faire beaucoup d'autres plus vraisemblables peut-être et plus alarmantes. Maintenant je continue encore un moment de discuter les vôtres. Vous supposez que la cour ne veut pas la guerre actuellement, mais qu'elle veut l'avoir au printemps ; vous supposez que si nous attendons jusqu'au printemps, la guerre sera funeste ; que si nous la faisons sur le champ, elle sera la source de toutes les prospérités et le garant de notre liberté ; et vous dites : hâtons-nous donc de commencer la guerre ; et moi, c'est à ce point essentiel que je m'attache pour vuider enfin notre querelle patriotique ; et je prétends que cette distinction, sur laquelle porte tout votre système, est absolument illusoire ; qu'en dernière analyse, la question se réduit toujours à ceci : est-il vrai que la guerre nous expose au plus grand des dangers qui puisse menacer notre liberté ? et je le prouve. En effet, vous dites que vous voulez la guerre tout de suite ; mais dépend-il de vous de nous la donner dans le moment qui vous paroîtra convenable ? ou plutôt n'est-ce pas la seule chose qui ne soit point en votre pouvoir ? C'est le pouvoir exécutif qui la prépare et qui doit la diriger. Vous convenez, avec moi, qu'il est impossible de briser les entraves dont notre constitution vous environne, et que nous devons respecter religieusement les droits de la royauté : vous pouvez bien faire au roi une invitation et lui envoyer des messages ; mais qu'il y a loin de là à l'exécution de vos vues ! ou plutôt cette marche de votre part ne peut que favoriser l'exécution de ses projets. Lorsqu'il aura exercé *volontairement* son initiative, sans laquelle vous ne pouvez rien décréter sur la guerre ou sur la paix,

lorsqu'il aura encore sanctionné votre décret, suivant le texte formel de la constitution, c'est à lui encore qu'il appartient de régler toutes les opérations de la guerre, et il ne dépend pas de vous de diriger sa marche. Il vous est absolument impossible de lui ravir le délai dont vous supposez qu'il a besoin, et de lui imprimer le juste degré de célérité auquel vous attachez les avantages de votre système. Que dis-je? n'a-t-il pas mille moyens légitimes de gagner le printemps sans affectation, et d'atteindre, sans se compromettre, le moment qu'il aura marqué pour l'accomplissement de ses desseins? Croyez-vous qu'il n'avoit pas d'avance calculé tout cela beaucoup mieux que nous? Par exemple, avant que les préparatifs soient entièrement terminés, les négociations préliminaires achevées, le rapport et l'opinion du pouvoir exécutif proposés, discutés, l'initiative présentée, examinée, décrétée, sanctionnée, il s'écoulera sans doute tout le temps que vous lui supposez nécessaire; et pour peu qu'il veuille encore occuper l'attention publique par des proclamations, par des adresses patriotiques, par des actes préliminaires, il en obtiendra beaucoup au-delà, et l'assemblée nationale elle-même paroîtroit peu raisonnable, si elle vouloit le chicaner sur des délais amenés par la nature de la chose. Que dis-je? les députés patriotes peuvent-ils répondre qu'elle auroit toujours assez de force pour vouloir tout ce qu'elle pourroit! Oh! il est des circonstances où il est si difficile de s'élever au degré d'héroïsme qu'elles exigent. Une des erreurs les plus communes des hommes qui ont de l'énergie, est de supposer que tous les autres la partagent, et de croire que les hommes et les événemens

se plieront toujours à la force de leur volonté et à l'activité de leur ame. J'entendis un jour cette vérité dans la bouche de Mirabeau ; je n'approuvai point alors les conséquences qu'il en tiroit ; mais il me semble qu'elle s'applique parfaitement aux défenseurs patriotes du système que j'ai combattu. Ils volent avec intrépidité au-devant du danger, parce qu'ils croyent trouver par-tout les ressources qu'ils trouvent au-dedans d'eux-mêmes.

Mais si l'assemblée constituante, dont on a si souvent et si légèrement, selon moi, vanté l'énergie, n'a pu forcer le ministère à exécuter ses décrets, à armer les gardes nationales ; si l'assemblée législative, dans les jours de sa jeunesse, n'a pas été plus heureuse ou plus sévère, comment pourroit-elle, à chaque instant, conduire et maîtriser le pouvoir exécutif dans toute sa force et dans tout son éclat ?

Que résulte-t-il de ce que je viens de dire ? Que puisqu'il est impossible d'obtenir la guerre aussi-tôt qu'on la désire, de saisir l'à-propos du moment dont on en fait dépendre le succès, puisqu'on croit que plus tard elle seroit un fléau, il s'ensuit que, par le fait, le système que je combats ne peut être que funeste. Peu nous importe que la cour veuille la guerre, pour un moment plus ou moins éloigné, puisqu'elle aura ce qu'elle veut ; elle la commencera aujourd'hui, si son intérêt l'exige ; elle profitera des moyens qu'elle a de la différer, si son intérêt exige un délai ; et dans les deux cas, votre prudence est en défaut, les vues de la cour sont remplies. Décrétez la guerre, pressez-là de vous la proposer, pressez-là de la faire ; elle se charge de tout le reste. Il y a plus ; n'ai-je pas déjà prouvé

qu'elle recueille déjà les fruits du système guerrier dans lequel elle cherchoit à nous engager depuis long-temps ; qu'elle s'entoure insensiblement, sans exciter la défiance, d'une grande force armée qui est à ses ordres ; qu'elle isole nos soldats du peuple ; qu'elle leur donne les chefs qu'elle a jugé les plus propres à la servir ; qu'elle se prépare des prétextes intarissables de demander des millions, et de dévorer les restes de la fortune publique? Elle couvre d'une voile impénétrable les déprédations ministérielles ; détourne l'attention du peuple des crimes de l'administration et de ses affaires domestiques ; lui montre l'Allemagne et les princes étrangers, pour lui faire perdre de vue ses véritables ennemis ; et tandis qu'elle conspire contre l'état, se fait prier de le défendre contre des ennemis qui agissent de concert avec elle, en même temps elle se met en état de porter chaque jour quelques nouveaux coups à nos principes et à l'esprit public, par les décrets de l'assemblée même ; elle obtient d'elle pour ses généraux, pour ses favoris, tout ce qu'elle desire ; elle obtient, par l'inquiétude et par la crainte attachée à cet état même de guerre où elle nous a constitués, tout ce qu'elle exige, et se prépare à demander encore davantage. Déjà elle a ressuscité les anciens préjugés militaires, réveillé toutes les idées de l'ancien régime, et préparé aux généraux un ascendant qui sera un jour le fléau de la liberté.

— Qu'est-ce donc que cette guerre qu'on nous vante? Est-il vrai que ce soit le combat du peuple contre ses despotes? Non, c'est une conspiration du despotisme contre le peuple. C'est pour cela que j'ai rejetté, dès l'origine, le système de la guerre ; c'est pour cela que j'ai de-

siré que l'assemblée nationale adoptât des mesures d'un autre genre. J'avois proposé de soutenir celles qu'elle avoit d'abord prises elle-même pour réprimer, par la force des loix, l'audace des émigrés et la sédition des prêtres ; j'ai demandé qu'elle déclarât nul et inconstitutionnel le double *veto* lancé contre ce double décret ; j'ai prouvé que la cour étant en guerre avec le peuple et l'assemblée nationale, il falloit saisir cette occasion de terrasser le despotisme par la force de l'opinion publique et par l'indignation du peuple, disposé à seconder l'énergie de ses représentans ; j'ai prouvé qu'aujourd'hui encore le seul moyen de sauver l'etat et la liberté, étoit de faire la guerre de la raison, de la constitution à nos ennemis intérieurs, au lieu de marcher sous leurs ordres contre des ennemis étrangers qu'ils nous suscitent et qui ne sont que leurs auxiliaires ; j'ai prouvé que les représentans du peuple avoient entre leurs mains des moyens aussi puissans que salutaires pour déconcerter leurs complots ; j'ai prouvé qu'un caractère de sévérité et de dignité, toujours soutenu vis-à-vis les agens du pouvoir exécutif, qu'une austérité inflexible de principes, que les loix propres à réveiller l'esprit public, à soulager, à élever le peuple, à humilier, à punir tous les ennemis de l'égalité, étoient des remèdes aussi heureux qu'infaillibles aux maux qui nous travaillent ; que, sans ceux-là, tous les autres étoient impuissans ou contraires ; que celui de la guerre sur-tout étoit pire que le mal.

Comment a-t-on pu penser que ces mesures étoient insignifiantes, inutiles, et même ministérielles ? Le ministère veut-il qu'on lui fasse la guerre, ou bien veut-il qu'on lui confie le soin

de la faite à ses complices, à sa manière, et selon ses vues ? Vous qui dites que le ministère ne veut pas cette dernière espèce de guerre, voyez si le ministre de la guerre a cessé de vous faire des propositions qui vous poussent à cette résolution, si les autres ministres ne se prêtent pas aux mêmes mesures ; voyez si le parti ministériel ne s'est pas réuni en cela au parti opposé ; si plusieurs de ses orateurs n'ont pas demandé la guerre avec la même ardeur que les patriotes ; si ceux qui ont paru la combattre ne l'ont pas fait d'une manière foible et équivoque, s'ils ont dit une seule des raisons qui pouvoient en éloigner l'assemblée ; voyez si cette faction a déployé, dans cette occasion, cette énergie, cette audace, ces ressources de l'intrigue, qui, dans toutes les occasions importantes, tiennent long-temps la victoire en suspens entre les partisans de la cour et les députés du peuple. Tous ces faits sont-ils balancés par les minauderies de M. Lessart, qui d'abord avoit lui-même poussé à la guerre aussi vigoureusement que ses confrères, et par quelques autres actes extérieurs aussi concluans, dont le but est de jetter du doute sur les véritables intentions de la cour ? Non. Tout ce qui résulte de tout cela, c'est que la cour ressemble à une courtisanne qui, après avoir excité par ses agaceries les sentimens qu'elle vouloit inspirer, les enflamme par une résistance simulée. Je crois voir Circé, qui se montre tour-à-tour facile et sévère, pour forcer Ulysse même à desirer ses fatales faveurs, et transformer en animaux stupides ses infortunés compagnons.

Mais comment reconnoître que la cour conspire contre la liberté, que les ennemis exté-

rieurs sont ses alliés, et se jetter entre ses bras, et inviter le peuple à prendre confiance en elle, à croire aux bonnes intentions de ses agens? Que dis-je? rendre impossible tout moyen d'apercevoir ses perfidies, en donnant l'exemple de l'idolâtrie, de la crédulité et des applaudissemens serviles? Est-ce avec de telles armes que l'on peut vaincre la tyrannie? Pour moi, plus j'y réfléchis, et plus ma raison s'abyme dans les profondes ténèbres de ce système. Est-ce donc un autre bon sens que celui dont nous avons l'idée? Est-ce une raison supérieure à la raison humaine qui doit présider à nos délibérations? La prudence ordinaire permet-elle de ne prendre pour règle de la sagesse et de l'utilité d'une grande résolution, que la supposition arbitraire des avantages qu'elle peut procurer, et de mettre absolument à l'écart tous les faits et toutes les considérations, toutes les présomptions morales et politiques qui garantissent qu'elle ne peut se réaliser? Suffit-il, pour la justifier, de supposer que tout s'exécutera comme on doit le désirer, sans calculer ni les obstacles ni les inconvéniens? Témoignez quelqu'inquiétude sur les dispositions et sur les moyens des puissances étrangères; attaquez-les, vous dit-on, et nous répondons de tout. Elles seront paralysées ou elles voleront dans vos bras. Le pouvoir exécutif vous secondera-t-il, ou vous trahira-t-il? Peu importe. Les généraux seront-ils les partisans de la cour ou les amis de l'égalité? Que vous importe? Tous les chefs de tous les grades sont-ils plus amis du peuple que de la cour? Que vous importe? Quoi de plus indifférent dans une guerre que les chefs? Qu'elles sont donc les ressources immenses et surnaturelles qui vous don-

nent la confiance de braver des dangers, que des hommes ordinaires voudroient épargner à leur patrie? Mais quoi! vous dites que si nous sommes trahis, notre position n'en sera que plus heureuse. Mais, si ce qui passa toujours pour un grand malheur ou pour un grand danger, la trahison est ce que votre système peut nous offrir de plus heureux, votre système est donc bien fécond en calamités! nous serons donc bien malheureux, si nous ne sommes pas trahis! Mais si notre intérêt est d'être trahi, nos perfides ennemis auront la cruauté de ne nous point trahir Et que deviendrons-nous, s'ils ont la méchanceté de vaincre? Vous comprenez ce que j'entends par victoire et par trahison. Non, jamais la cour ni ses serviteurs ne vous trahiront dans le sens grossier et vulgaire, c'est-à-dire, assez mal adroitement pour que vous puissiez vous en apercevoir, assez tôt pour que vous soyez encore à tems de réparer les maux qu'ils vous auront faits. Mais ils vous tromperont, ils vous endormiront, ils vous épuiseront; ils vous enlaceront dans les pièges de l'intrigue; ils vous amèneront par dégrés au dernier moment de votre agonie politique; ils vous trahiront avec art, avec modération, avec patriotisme; ils vous trahiront légalement, constitutionnellement, comme ils ont fait jusqu'ici; ils vaincront même, s'il le faut, pour vous trahir avec plus de succès. Combien d'espèces de trahison le génie de la tyrannie n'a-t-il pas inventées dans un siècle de lumières! Comment n'en conçoit-on qu'un seul? Sacrifier la partie la plus patriote de l'armée, et cependant remporter un succès, avec celle qui l'est moins; tenir les esprits en suspens, par un mélange de revers et d'avantages également

funestes, chasser devant soi des ennemis auxquels on ne veut pas de mal, sans avoir affoibli leur puissance, sans avoir éteint le foyer de la rebellion et de la guerre; faire préconiser ses exploits par toutes les trompettes de la renommée, et revenir triomphant, précédé des aboiemens de l'intrigue qui vous proclame le libérateur de la France et le héros de tous les mondes possibles; voilà l'une des chances innombrables que peut présenter un tel système de guerre; voilà la plus heureuse de toutes en apparence; et voilà peut-être la plus dangereuse de toutes les trahisons. En ce sens, tout ce que nous avons eu jusqu'ici, est-il autre chose qu'une trahison? La nomination de tel général, qu'est-ce autre chose qu'une trahison? Ah! que je crains, dans une révolution odieuse à la cour, dans une révolution faite contre la cour, les victoires des généraux choisis par la cour! Quel ascendant ils acquièrent sur l'armée qui a partagé leurs succès, et qui attache sa gloire à celle de ses chefs! Quel ascendant ils acquièrent sur la nation, dont toutes les idées ont été tournées vers les exploits guerriers, et dont le besoin paroit être encore de se faire des idoles! Quelle influence un général, une armée victorieuse n'exerce-t-elle pas au milieu des partis divers qui divisent une nation! Quel sera l'ascendant d'un monarque au nom duquel ils auront combattu et triomphé! Comment, au milieu de l'enthousiasme universel, l'assemblée législative auroit-elle un autre esprit que celui du général victorieux, et du monarque dont il seroit l'organe et l'appui? Comment pourroit-elle disputer avec lui sur les entreprises qu'il tenteroit à chaque instant contre les principes constitutionnels, compris par

trop peu d'esprits, quoiqu'ils intéressent la liberté publique? Dans les troubles civils, sous l'empire d'un roi tout puissant, chef suprême des armées, dispensateur de toutes les places les plus importantes, maître de 40 millions qui lui appartiennent en propre, dépositaire de la fortune publique, centre de ralliement pour tous les mécontens, pour les hommes les plus puissans et les plus riches, pour la majorité des administrateurs, des juges, des fonctionnaires publics, au sein d'un peuple désarmé, divisé, épuisé, fatigué, affamé, ne craignez vous pas qu'un général, qu'une armée victorieuse, enivrée d'enthousiasme pour ce général, ne fit pencher trop aisément la balance du côté de la faction ministérielle, modérée et anti-populaire, dont il seroit le chef et l'instrument? Nos soldats sont bons. Oui. La majorité des soldats est bonne; qui plus que moi leur a rendu cette justice? Elle seroit beaucoup meilleure encore si la première législature n'avoit pas souffert que, dans les premiers jours de la liberté, les plus éclairés, les plus zélés partisans de la cause publique fussent persécutés, chassés, opprimés par l'aristocratie millitaire, qui a survécu à la ruine de l'ancien régime, pour en préparer la résurrection sous des modifications nouvelles. Il est donc aussi injuste qu'inutile de prétendre que mon opinion est une insulte aux soldats françois; car s'ils savent que c'est moi qui, le premier et presque seul, ai défendu les soldats de Château-Vieux et tous les soldats de Nancy contre le général qui commande aujourd'hui sur la Mozelle, et contre la presque totalité de l'assemblée nationale; s'ils savent que c'est moi qui seul ai dénoncé Bouillé, au milieu de sa gloire et de sa puissance, en

dépit des charlatans politiques qui lui votoient une couronne civique ; s'ils savent que je n'ai omis aucune occasion d'élever la voix en faveur de cette multitude innombrable de citoyens, dont le civisme a été puni par des cartouches jaunes, par des vexations de tous les genres ; s'ils savent que cette conduite m'a mérité l'honneur d'être dénoncé par les colonels et par les courtisans militaires constituans, comme factieux et perturbateur de la discipline militaire ; qu'elle m'a attiré la défaveur de la majorité de la première législature, dont la faveur m'a toujours paru moins précieuse que l'estime de la nation ; si la renommée leur a appris tout cela, ils ne croiront pas aux inculpations dont je parle ; s'ils l'ignorent, si ceux que j'ai défendus se joignent à leurs oppresseurs pour m'accabler, je ne vois pas quel avantage ma perte peut procurer à la patrie. Quoi qu'il en soit, je ne crains pas même cet événement, et je continue de dire ce qui me paroît utile au bien public.

La majorité des soldats est bonne : c'est pour cela qu'il faut prendre les moyens de la conserver telle. Le législateur ne doit pas se reposer sur les vertus des hommes ; puisque ces vertus rendent son ministère inutile, sa seule mission est de les garantir contre leurs propres foiblesses, et d'enchaîner ou de diriger leurs passions par des loix sages. En bénissant la providence qui a inspiré aux soldats soulfrans et opprimés, comme le reste du peuple, la noble audace de désobéir aux tyrans, dans les premiers jours de la révolution, en admirant, en récompensant leur civisme ; en vengeant ceux qui sont encore les victimes du despotisme, il doit prendre les précautions nécessaires pour maintenir cet

esprit de civisme qu'ils ont alors déployé, et qne toutes les manœuvres du gouvernement tendent à altérer : il ne doit pas juger de tous les siècles par un moment; il doit savoir que tous les jours qui se sont écoulés depuis le commencement de la révolution ne sont pas le 14 juillet; il doit craindre l'esprit de corps, et ne peut ignorer qu'un grand corps armé et permanent fut toujours regardé en général comme l'institution la plus redoutable à la liberté. Il sait que les corps armés ne sont pas plus à l'abri de l'erreur et de toutes les foiblesses humaines que les corps pacifiques et politiques ; et, pour citer le plus imposant de tous les exemples, si l'assemblée constituante, dont la majorité vouloit la liberté de bonne foi, a été assez foible, assez peu éclairé pour ébranler son propre ouvrage ; si, les six derniers mois de sa vie, au moins, elle fut si différente de ce qu'elle avoit paru dans les premiers jours de sa jeunesse, pourquoi des corps armés, avec la même bonne-foi ne pourroient ils pas à la longue perdre quelque chose de cette ferveur patriotique qui a signalé le temps heureux où les citoyens aujourd'hui divisés étoient tous confédérés contre l'ennemi commun ? Pourquoi voudroit il ignorer que la discipline militaire exige que les soldats soient soumis à leurs chefs, et que cette habitude de la soumission passive, à laquelle une astucieuse politique associe l'idée d'honneur, les dispose à l'enthousiasme pour un général heureux, et pour celui que la constitution déclare leur chef suprême ? Pourquoi ignoreroit-il qu'une partie de l'armée a déja donné des inquiétudes au patriotisme, et que le peuple desire de retenir auprès de lui les citoyens armés, dont l'esprit populaire est entretenu par sa com-

nunication habituelle avec le peuple, et peut céder à l'ancien esprit militaire ; dès que, séparé de lui, renfermé dans un camp, les soldats sont entièrement livrés à tous les genres de séductions, que des chefs habiles et une cour maîtresse de toute la puissance active et de toutes les richesses de l'état peuvent employer ?

La majorité des soldats est patriote, je le sais ; mais la majorité des chefs et des officiers l'est-elle ? N'est-elle pas vouée par préjugé, par intérêt à la cour ? Ne fait-elle pas partie de cette faction patricienne qui n'est armée que contre le peuple ? Et n'est-ce rien que la majorité des chefs et des officiers dans l'ordre militaire ?

L'armée ne seconderoit pas une contre-révolution, proprement dite ; elle ne voudroit pas renverser la constitution de dessein prémédité, je le sais ; mais faut-il à la cour cet excès de corruption pour anéantir la liberté ? Au milieu de la diversité des opinions et des partis qui divisent les François, au milieu de l'ignorance des vrais principes du gouvernement, étrangers aux méditations de la plupart des hommes, est-il impossible qu'un général triomphant arme, au nom de la loi, ses soldats trompés contre les meilleurs citoyens, en les désignant comme une faction particulière et ennemie, en les marquant du nom insignifiant de factieux, que la politique de la cour a donné jusqu'ici aux défenseurs des droits de la nation ? Et si des citoyens armés par la révolution, qui ne vouloient point la résurrection du despotisme, ont pu servir l'ambition d'un chef perfide contre le peuple ; si le sang du peuple et des soldats voués à sa cause a coulé à Nancy ; s'il a coulé au sein de la capitale, par les mains d'une partie des citoyens

armés qui croyoient frapper des ennemis; si l'on a pu tromper ainsi ceux qui n'avoient point quitté le berceau de la révolution, qui n'avoient point cessé de vivre avec le peuple, ceux qui avoient été les témoins de tous les événemens; si la majorité de l'assemblée constituante est elle-même tombée dans ce piége horrible; si elle a consacré par son suffrage le plus grand des forfaits en croyant punir la rebellion; pourquoi le législateur qui, lui-même n'est pas infaillible, croiroit-il à l'infaillibilité des citoyens armés séparés des autres, qui ne verroient, qui ne connoîtroient que leur camp, leur général? Or de quoi sagit-il ici? quel est le véritable but des ennemis de la liberté? D'armer les citoyens contre les citoyens; de détruire les sociétés patriotiques; d'accabler le peuple, et d'opprimer les citoyens les plus éclairés et les plus courageux qui défendent ses droits. Qu'ils parviennent un jour à ce but, et toutes les négociations seront faciles, et le succès des intrigues ministérielles sera certain; alors l'esprit public est perdu, et le royalisme et l'aristocratie renaissant sous des formes nouvelles, se relèvent sur les ruines du patriotisme et de la liberté. Voilà un des dangers auxquels nous expose le système de la guerre, quelque supposition qu'on puisse faire et quoiqu'on puisse imaginer. Il paroîtra bien moins chimérique encore à ceux qui sauront que l'armée ne connoît point encore, et qu'elle honore comme un ami de la liberté, un général qui lui a déjà porté mille coups mortels, et qu'une grande partie de la nation n'est point encore détrompée sur celui que la capitale a vu conspirer pendant trois ans contre la liberté naissante. Je ne veux pas plus qu'un autre soulever les soldats contre

leur général, mais je veux un général à qui les soldats puissent obéir, sans compromettre la patrie. Ici, j'ai peut-être quelque reproche à faire à un orateur à qui je dois peut-être des remerciemens pour le langage civique et flateur qu'il m'a adressé, mais dont je ne puis adopter l'opinion. Il a supposé que j'appelois un Brutus, et il nous l'a promis. Il n'est pas question de tout cela; il m'a sans doute mal entendu, quoique je pense m'être expliqué très-clairement; ce mot de Brutus, isolé de ce que j'ai dit, pourroit présenter une équivoque qui n'étoit ni dans mes pensées, ni dans mes paroles; j'ai demandé à ceux qui vouloient faire la guerre pour donner la liberté au monde, un général digne de concevoir et d'exécuter cette immortelle entreprise, un homme dont l'ame fût formée sur le modèle des ames antiques, un Caton, un Wasington, un Brutus, et par ces noms je n'ai voulu désigner qu'un héros vertueux, qu'un ami intrépide de la liberté et de l'humanité. Je ne connois point en France un homme, dont la tête en tombant, pût délivrer ma patrie du joug de la tyrannie, et je déclare que je regarderois comme son plus grand ennemi, quiconque croiroit la servir à la manière du second des Brutus; chaque siècle a ses héros et ses vertus; et ce n'est point à moi qu'il faut imputer des vœux sanguinaires et des violences contraires au véritable intérêt de la liberté. Ce n'est point Brutus que j'invoque, ce sont les romains; ce n'est point le couteau des tyrannicides que j'appelle, c'est le glaive des loix; je veux que la hache des consuls s'incline devant le peuple, et qu'elle frappe, s'il le faut, les fils mêmes de Brutus. Au surplus je le repète; je demande à ceux qui demandent la guerre, comme

un garant de leur magnifique promesse, à titre d'arrhes de la liberté universelle, un général qui ne soit ni un esclave, ni un tyran; je leur demande un citoyen semblable à ce héros de la Grèce, ce modèle des vertus républicaines, à ce Timoléon, qui, après avoir sauvé Siracuse, se retira, non dans ses terres; il est trop difficile qu'un homme qui a dit mes terres, ma naissance, mon maître, prononce du fond du cœur les mots de liberté, d'égalité, non pas pour un moment, et pour mieux cacher ses vues ambitieuses, mais de bonne foi, et avec le projet sincère de se refuser au vœu de ses concitoyens qui l'appelent à la première magistrature, pour leur cacher sa gloire et leur épargner jusqu'aux dangers de l'idolâtrie. Oui, je veux bien qu'un général, choisi par le peuple françois, aille vaincre les ennemis de l'état, qu'il inspire à son armée le feu sacré de la vertu qui l'anime; qu'il revienne aussi-tôt parmi vous, et qu'il dise: « François, nous avons dissipé vos ennemis extérieurs; que ceux du dedans disparoissent; peuples, c'est pour vous que nous avons triomphé. Que l'orgueil baisse devant vous son front humilié; que toutes ces sectes hypocrites qui s'élèvent au milieu de vous cessent de vouloir étouffer, par leur croassemens impies, la voix sacrée de la nature et les cris touchans de l'humanité; que le charlatanisme et la tyrannie cessent de flétrir, par des noms odieux, le civisme et la vertu! Peuple, vous êtes souverain dans le fait, dès ce moment; vous pouvez briser le reste des liens qui vous retiennent attaché au joug des préjugés et du despotisme; dictez des loix dignes de vous, dignes de notre patrie et de l'Univers; que la France soit désormais l'asyle des vertus, de la liberté et du

bonheur. Pour nous, contens d'avoir préparé ces jours fortunés, nous nous hâtons de remettre entre vos mains nos armes teintes du sang de vos ennemis; et moi, après avoir guidé les efforts victorieux de mes braves compagnons d'armes, je veux, rentré dans la foule des citoyens, donner le premier l'exemple de l'amour de l'égalité, et prouver à l'univers que le plus glorieux de tous les titres est celui de votre concitoyen. A ces mots, vous verriez la France entière, animée du saint enthousiasme de la liberté, se lever plus grande, plus imposante qu'au 14 juillet; vous verriez l'infâme intrigue et l'exécrable despotisme rentrer dans le néant, et l'aristocratie même, subjuguée par le pouvoir de la vertu, embrasser avec transport le joug sacré des loix et de l'égalité. Donnez-moi un général qui, après avoir vaincu nos ennemis, puisse monter au capitale, et lever vers les dieux des mains pures et innocentes, c'est-à-dire qui puisse venir au champ de la fédération offrir, sur l'autel de la patrie, des sacrifices agréables aux mânes des citoyens qui l'ont rougi de leur sang; qui puisse jurer sur leur tombe sacrée une haine immortelle au despotisme et à la perfidie; car si leurs ombres irritées, si leurs cadavres sanglans le repoussoient de ce lieu redoutable; si la patrie lui crioit, d'une voix terrible, rends-moi mes enfans massacrés, comme jadis Auguste crioit à Varrus: rends-moi mes légions; comment le peuple et le ciel l'auroit-il destiné à fonder le trône de la justice et de la liberté?

Si vous êtes dans l'heureuse situation que j'ai décrite; si le peuple a encore chez vous cette juste et puissante autorité, vantez-moi d'avance tous les bienfaits et les miracles de la guerre;

mais si un Timoléon seroit exclu par votre gouvernement de tous les emplois; si le peuple est sous la tutelle ou dans les chaines de ses ennemis naturels; si l'image du bonheur que je vous ai présentée ne sert qu'à reveiller en vous le sentiment de vos maux; si un homme qui, oubliant qu'il est chargé de fers, veut se mettre à courir, mais qui se trouve arrêté dès le premier pas, est l'emblême fidèle de ceux qui veulent voler à la liberté, sous les drapeaux du pouvoir exécutif; tout ce que nous entendons dire de plus brillant sur cet objet, ne peut obtenir que la confiance qu'on donne au récit d'un rêve agréable. Une grande nation, dites-vous, doit oublier tous ces inconvéniens, et ne consulter que ses principes et ses forces.

Une grande nation doit consulter, dans toutes ses entreprises, les premiers principes de la raison et de la sagesse, et peser mûrement les inconvéniens comme les avantages des divers partis qu'elle peut adopter. Ses forces sont nulles, quand elles ne sont pas employées et dirigées convenablement. Or, ce n'est point ici cette grande nation dont vous parlez qui délibère, qui agit; c'est le pouvoir exécutif qui veut la tromper, et ses députés qui peuvent se tromper: témoin la législature constituante. Elle a bien prouvé à la nation que 25 millions d'hommes peuvent être insensiblement conduits au dernier terme de la détresse et de la foiblesse, par la division, par l'intrigue, par un système gradué d'oppression. La nation ne déploie véritablement ses forces que dans les momens d'insurrection; et il n'est pas question ici d'un système d'insurrection. Depuis le 14 juillet, les temps sont changés. Le peuple alors étoit souverain de fait;

aujourd'hui

aujourd'hui il l'est de nom. Le despotisme tremblait ; aujourd'hui il menace. L'aristocratie fuyoit ; aujourd'hui elle insulte. Le patriotisme donnoit la loi ; aujourd'hui c'est l'intrigue. La cour étoit ruinée, et tendoit des mains suppliantes aux représentans du peuple ; aujourd'hui elle est maîtresse de la fortune de l'état, et toute la puissance de la nation est entre ses mains. L'union et la fraternité régnoient, le mot de guerre civile excitoit le rire ; aujourd'hui elle nous présente son visage hideux, et la trahison tend ses piéges autour de nous.

Mais il faut bien obéir aux généraux du pouvoir exécutif, et se laisser guider par le ministre. Je le sais ; c'est pour cela que je ne veux point de cette guerre ; c'est pour cela que je voudrois réunir toute notre énergie et toutes nos ressources contre nos ennemis intérieurs. Il vous est plus facile de prouver la nécessité d'obéir à la cour, que d'expliquer comment un système de guerre, conduit par elle, peut nous mener à la liberté ; et comment le feriez-vous, puisque vous convenez que le résultat le plus heureux qu'il puisse nous donner, seroit la trahison et les calamités qui la suivent, et que nous ne pouvons pas même compter sur cette espèce de bonheur ?

Mais il faut bien sortir de l'état où nous sommes. Oui ; il y a deux portes pour sortir de l'état de maladie, une crise naturelle et salutaire, et la mort. Est-ce une crise salutaire que ce qui fortifie le foyer de nos maux, que ce qui augmente la puissance et seconde les vues de nos ennemis ? C'est pour nous délivrer de nos ennemis intérieurs, dites-vous, que nous allons combattre des ennemis étrangers. Ce circuit est

bien étrange ! Mais si ces ennemis étrangers ne sont qu'une distraction qui vous est donnée par les autres ; s'ils agissent tous de concert ; si ce sont vos ennemis étrangers qui vous conduisent ! Or, il est prouvé que vos ennemis étrangers et vos ennemis intérieurs forment le même parti, et que vous êtes le jouet des uns et des autres. Quel est le seul moyen d'assurer la liberté, si les ennemis intérieurs continuent de tramer la ruine de la nation ? La seule ressource qui nous reste, c'est que la nation, fatiguée par les attentats continuels de la tyrannie, éclairée sur leurs intentions perfides, éveillée, secondée par l'énergie de ses représentans, ressaisisse ses droits et termine ses souffrances ; c'est, en un mot, l'esprit public. Si ce feu sacré, si cette force secrette existe dans l'ame des François, la guerre est inutile ; si elle n'existe pas, la guerre est un fléau. Comment la guerre la fera-t-elle naître? Du mouvement, dites-vous, du mouvement. Mais ce n'est pas aux bras et aux jambes qu'il faut communiquer des mouvemens, dirigés par M. de Narbonne et par M. Lafayette : ce sont les ames qu'il faut remuer ; ce sont les esprits qu'il faut éclairer par des loix dignes d'un peuple libre, propres à le tenir à la hauteur de la liberté ; c'est par de grandes actions et par des discours qui transportent les François d'un saint enthousiasme, et qui les rendent capables des actions les plus sublimes. Que dis-je? il suffit de briser les entraves qui enchaînent continuellement les élans du patriotisme, et réprimer les développemens de l'esprit public.

Le peuple sera-t-il plus respecté, plus libre de suivre les mouvemens généreux de son ardeur pour la liberté, parce que les soldats seront séparés de lui ?

Tandis que la cour rassemblera des corps d'armée, le reste de la nation en sera-il moins immobile ? Depuis que l'on fait retentir à nos oreilles la trompette guerrière, l'aristocratie en est-elle moins entreprenante, les conspirateurs moins audacieux, le gouvernement plus fidèle à la constitution, l'intrigue moins active, le patriotisme mieux récompensé, la cause de l'égalité plus triomphante ? En serons-nous mieux, parceque nos patriciens deviendront maréchaux de France ; parce que nos ministres iront conférer aux frontières, instruire nos soldats dans la science de l'honneur et de l'obéissance ; lorsqu'ils érigeront *en crime de lèze-nation* des fautes de discipline, parce que le crime de ne point servir aveuglément la tyrannie, fut toujours, aux yeux du despotisme, le plus grand de tous les crimes ; lorsqu'ils viendront assurer à l'assemblée législative que nos soldats sont fiers *d'obéir à deux maréchaux de France* ? Je ris de pitié, quand je vois ce ministre obtenir la confiance, et venir étaler impunément devant nos repréfentans les graces du courtisan et le ton du persifflage ! Je ris de pitié quand, dans une lettre écrite ces jours derniers au nom du roi, je vois proposer sérieusement différentes mesures pour assurer les succès de notre armée dans les pays étrangers ! Les succès de notre armée dans les états de Léopold ! Et ce Léopold qui craint la guerre, et qui pousse les Brabançons au désespoir avec une étrange affectation ; qui, d'un côté les force à déserter de leur pays, et de l'autre demande que le gouvernement françois chasse ces réfugiés de notre territoire ; ce Léopold dont la conduite bizarre et impénétrable est le prétexte dont ses chers alliés se servent

pour engager l'assemblée nationale à poursuivre son système guerroyant ! En vérité tout cela vaut bien la peine de réfléchir un moment. On se perd dons ce labyrinthe d'intrigues, lorsqu'on abandonne le fil à l'aide duquel nous y avons marché. J'en ai dit assez pour faire sentir qu'elles ressources le système que je combats peut offrir aux ennemis de la liberté. Mais il est ici une circonstance extraordinaire, qui mérite la plus grande attention. S'il est vrai, comme on en répand le bruit, qu'un grand complot est prêt d'éclater, que les événemens du 21 juin peuvent se renouveler avec des symptômes plus sérieux, et dans des conjonctures moins favorables, ce complot est lié au projet de guerre que la cour a imaginé. .... Au 21 juin, le départ du roi parut un événement heureux pour la liberté : j'étois à l'assemblée nationale ; et je vis d'abord que jamais la liberté n'avoit été moins assurée. Au moment où l'assemblée nationale, étonnée de sa gloire et de sa puissance, étoit l'objet de la confiance et de l'enthousiasme universel ; tandis que le peuple attendoit avec joie la réforme de tous les décrets funestes dont l'idolâtrie royale avoit été la source, je vins ici, dans cette même tribune, vous prédire que la constitution seroit renversée par l'événement même qui sembloit devoir la cimenter et la perfectionner. Je vous dénonçai la coalition puissante de deux factions qui ne s'étoient unies que pour trahir la cause du peuple ; et tandis qu'un grand nombre applaudissoit à leur réunion civique et au sacrifice magnanime de leurs haines réciproques, je vous assurois qu'elle étoit le plus dangereux écueil de la liberté ; et vous savez ce qui est arrivé.

Eh bien! le chef de cette coalition est à la tête de vos armées ; les autres ne sont point étrangers aux intrigues et aux projets de la cour. Le roi peut quitter Paris légalement, constitutionnellement ; l'assemblée n'a pas le droit de le trouver mauvais : aucune loi ne lui défend de se mettre à la tete des armées ; il peut aller visiter ces armées qu'on a pris soin de rassembler ; et je vous laisse à méditer sur les conséquences de cette démarche. Le roi n'est pas pour cela censé annoncer des desseins hostiles contre la liberté ; c'est pour s'assurer de leur fidélité à la discipline, à la constitution, au chef constitutionnel de l'armée ; c'est pour enflâmer leur amour pour la loi. Cependant on voit, d'après les circonstances, le parti qu'on doit prendre ; quelle espèce de plan on doit adopter ; dans quel moment et de quelle manière on doit éclatter ; et soit que l'on veuille employer la violence ou la corruption, soit qu'on veuille hâter ou suspendre le grand projet, vous voyez quel parti on peut tirer d'une telle situation : et remarquez bien que l'assemblée nationale ne peut prendre aucune mesure contre cette espèce de danger ; que la constitution l'enchaîne : songez ensuite que tous les trésors de l'état sont dans les mains de la cour ; songez à son énorme puissance ; songez à l'esprit de la plus grande partie des directoires et des fonctionnaires publics ; voyez les trames préparées de longue main, que nos ennemis seuls connoissent parfaitement ; voyez le feu des dissentions civiles qui couve sous la cendre ; songez que Paris même renferme une armée toute royale, immense, qui s'accroît chaque jour ; oubliez tout cela pour ne rêver qu'à la guerre contre les Allemands, pour fouler aux pieds les

sceptres de tous les potentats de l'Europe; frappez les monarques étrangers avec vos chaînes, et entonnez d'avance l'hymne de la victoire et de la liberté universelle. Pour moi, je crois voir un peuple immense, qui danse sur un vaste terrein couvert de verdure et de fleurs, jouant avec ses armes, faisant retentir l'air de ses cris de joie et de ses chants guerriers; tout à coup le terrein s'affaisse, les fleurs, les hommes, les armes disparoissent; je ne vois plus qu'un gouffre comblé par des victimes. Ah! fuiez, fuyez; il en est temps encore, avant que le terrein où vous êtes ne s'abyme sous les fleurs dont on le couvre. J'ai dit, j'ai répété quels étoient les principes, quel étoit le plan de conduite qui peut nous sauver encore; le systéme guerrier est le plus grand des piéges; en nous constituant sur le pied de guerre, nos ennemis ont déjà rempli leur objet : toutes les dissertations qui laissent ce point essentiel à l'écart, sont étrangères à la question.

Elles ne peuvent servir qu'à donner le change au public. S'il faut le dire, les principes que j'ai développés m'ont paru fortifiés autant par le soin qu'on a pris de déplacer toujours la question, que par tous les moyens indépendans de la raison et de l'expérience qui ont été prodigués pour faire prévaloir l'opinion contraire. L'un de nos adversaires a cherché une dernière ressource dans la supposition que j'étois seul de mon opinion. Il est vrai qu'un cri général a repoussé cette hypothèse déjà démentie par la conduite précédente de cette societé. Il est vrai qu'il s'est contredit lui-même en supposant au même instant que mon opinion tenoit en suspens une grande partie du peuple; et moi, je suis effrayé, pour les

partisans de la guerre, du nombre des prosélytes que la vérité sévère a ralliés autour d'elle, dans une discussion où l'enthousiasme et toute la puissance du gouvernement sembloient devoir mettre toute la nation contre elle; et plût à Dieu que je fusse aussi sûr de voir ma patrie échapper aux malheurs qui la menacent, que je crois l'être de voir bientôt le système que nous avons soutenu, devenir trop tard peut-être l'opinion universelle! Je tâcherai de faire encore plus pour la justifier; je dirai bientôt quels sont les moyens de prévenir la guerre étrangère, en étouffant la guerre civile et en domptant les ennemis du dedans. J'en entrevois plusieurs, qui me paroissent également simples, puissans, et même très-constitutionnels; s'ils avoient un vice, ce ne seroit peut-être que celui de n'être point adopté; mais alors du moins la nation verroit clairement à qui elle doit imputer ses malheurs.

La société a ordonné l'impression de ce discours, dans sa séance du 26 janvier 1792.

GUADET, *député à l'assemblée nationale, président;* LANTHENAS, *vice-président;* BROUSSONNET, BANCAL, BOISGUYON, LOUSTALLOT, LOUVET, F. POLVEREL, fils, *secrétaires.*

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien, 1792.